

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 9 JUILLET 2025 à 19H00



N°078/2025 – Projet d’extension du réseau de chaleur urbain communal : demande de subvention auprès du Département au titre du Contrat territorial de chaleur renouvelable de l’Ain

Conseillers en exercice : **25** – Présents : **18** – Excusés avec Pouvoir : **2** – Excusée sans Pouvoir : **5**
Absente : **0** – Votants : **20**

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE 9 JUILLET, le Conseil Municipal de SAINT-DENIS-LÈS-BOURG s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale **du 3 juillet 2025**, sous la présidence de **Monsieur Guillaume FAUVET, Maire**.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames, Messieurs :

BERNARD Jean-Luc, BIRRAUX François, BOUVARD Patrick, DOUVRE Evelyne, FAUVET Guillaume, FERAUD Valérie, GALIEN Jean-Michel, MESSINA Isabelle, MINIER Jean-Philippe, MIRALLES Bruno, MONTEIRO Rita, RONGEAT Stéphane, ROUSSEAU Alain, ROUSSEL Céline, SAUDRAIS Nadia, SCHWINTNER Francis, VAUGEOIS Patrick, VIGNAGA Isabelle.

ETAIENT EXCUSÉS AVEC POUVOIR :

BULIARD Sylvie (pouvoir donné à Isabelle VIGNAGA), CHAUDET Lydie (pouvoir donné à Rita MONTEIRO),

ETAIENT EXCUSÉS SANS POUVOIR : BOILEAU Marc, GONGUET Nathalie, GRUET Alexis, MARCILLAC Frédéric, TRICHOT Patricia.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Monsieur Patrick BOUVARD** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a accepté.

Suite à l'élaboration du schéma directeur du réseau de chauffage urbain (SDRCU), il est proposé de lancer un projet d'extension du réseau de chaleur urbain communal. Afin de cofinancer cette opération, il est proposé de solliciter une subvention auprès du Département de l'Ain au titre du Contrat Territorial de chaleur renouvelable de l'Ain selon le plan de financement suivant :

Dépenses	€ HT	Recettes	€ HT
Investissements matériels	474 000,00 €	Subventions Fonds Chaleur	156 000,0 €
Etudes préalables	19 880,00 €	CEE	165 000,0 €
		Droit de raccordement	50 000,0 €
		Crédit (hors frais financiers)	122 880,0 €
TOTAL	493 880,00 €	TOTAL	493 880,0 €

Considérant l'orientation de la commune portant engagement sur son territoire d'une démarche de transition écologique,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le plan de financement prévisionnel concernant l'opération d'extension du réseau de chaleur communal présentée ci-dessus,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
001-210103446-20250709-078-2025-DE
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/07/2025
Publication : 11/07/2025

AUTORISE le Maire à solliciter la subvention correspondante auprès du Département de l'Ain au titre du Contrat territorial de chaleur renouvelable de l'Ain,

S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,

DONNE POUVOIR au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES MEMES JOUR MOIS ET AN QUE CI-DESSUS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE

Le Maire,
Guillaume FAUVET



Le secrétaire
Patrick BOUVARD



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210103446-20250709-078-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/07/2025
Publication : 11/07/2025

Plan de financement